



Sujet :
**expertise et valorisation des
parcours professionnels**

Madame la Secrétaire générale
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Paris, le 06 mai 2025

Madame la Secrétaire générale,

Nous nous sommes réjouis du lancement de la mission CGAAER sur l'orientation et le suivi de l'expertise qui était très attendue par les personnels de notre ministère qui est éminemment technique et scientifique dans ces différents métiers et secteurs d'activité.

Nous avons largement pu échanger avec les missionnaires et c'est heureux, et nous souhaitons par la présente vous adresser les contributions écrites que nous avons pu leur adresser (cf. pièces jointes).

Nous souhaitons mettre l'accent sur plusieurs suggestions que nous avons faites afin de maintenir, renforcer et mieux positionner le ministère et ses experts dans leurs missions techniques et scientifiques. A cette fin, le parcours qualifiant des experts et sa traduction dans leur parcours professionnel nous semblent essentiels. Il existe un risque de perte de technicité immédiat du ministère tant les notes qui régissent les parcours professionnels des experts sont disparates et mal maîtrisés par les autorités hiérarchiques et d'appui. Le matériel est pourtant là et beaucoup a déjà été réfléchi et écrit au sein de notre ministère. La mise en œuvre est plus chaotique malheureusement et se traduit par des départs sur des postes mieux valorisés et la perte d'une expertise précieuse dans un ministère technique.

Compte tenu des enjeux, nous souhaiterions que le rapport puisse, rapidement, être diffusé et largement débattu en CSA ministériel mais aussi dans les CSA des réseaux spécialisés.

Dans les propositions que nous portons, nous suggérons notamment :

- ✓ Mieux reconnaître et valoriser le parcours professionnel des experts au sein du MASA et de ses établissements publics et opérateurs (avancements, promotions, RIFSEEP, cotation de poste...) dans une logique gagnant/gagnant pour l'expert et le ministère,
- ✓ Toiletter, compléter et mettre en cohérence les notes qui régissent les parcours professionnels des experts en harmonisant les exigences entre corps équivalents,
- ✓ Acculturer les autorités hiérarchiques aux spécificités de ces parcours et de leur gestion en matière de carrière,

- ✓ Désigner un binôme d'IGAPS référents pour le suivi des parcours d'experts, qui seront membres de la COSE et dont au moins un sera membre de la commission d'harmonisation ; associer ce binôme d'IGAPS aux interclassements pour les tableaux d'avancement et de promotion.
- ✓ .../...

Nous souhaitons être associés aux principales décisions qui vont être prises en matière de gestion RH des experts. A cet effet, nous souhaitons la mise en place d'un groupe de travail thématique sur l'expertise, rattaché au CSA Ministériel. Il traiterait de tous les sujets relatifs à l'expertise au sein du MASA : parcours de carrière des experts, domaines d'expertise, pilotage et animation des experts de chaque direction, budget de fonctionnement, bilan de fonctionnement de la COSE... Il se réunirait au moins un fois par an, avant présentation en CSA M,

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos sollicitations.

Nous vous prions d'agréer, Madame la secrétaire générale, nos respectueuses salutations.

Pour l'Alliance du trèfle

La Présidente de la
CFTC-MAE



Catherine ERNOULT-TOMASSO

La Secrétaire Générale de
EFA-CGC



Valérie BOYÉ

Le Président du
SNISPV



Stéphan PINÈDE

La Co-Secrétaire Générale de
SPAgri-CFDT



Stéphanie Clarenc

Le Co-Secrétaire Général de
SPAgri-CFDT



Frédéric Laloy

La Secrétaire Générale
de l'UNSA-AAF



Martine HARNICHARD